

3. Reconnaissant qu'il est essentiel de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles pour gérer la crise mondiale actuelle en matière de sécurité alimentaire et concrétiser la vision du CSA, à savoir éradiquer la faim et assurer la sécurité alimentaire et une bonne nutrition pour tous, ainsi que pour permettre la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale,
4. Reconnaissant également que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles sont cruciales pour atteindre tous les objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour faire en sorte que les systèmes alimentaires soient durables sur les plans économique, social et environnemental, le Comité:
 - a. prend acte des efforts déployés par tous les acteurs participant aux consultations et aux négociations relatives au projet de directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et remercie les coprésidents de leurs efforts;
 - b. salue les progrès accomplis jusqu'à présent et encourage les membres et les autres parties prenantes à achever le processus et à remplir les engagements du CSA, conformément au Programme de travail pluriannuel 2020-2023 adopté par le Comité à sa quarante-sixième session (2019), et en entretenant un esprit positif de collaboration;
 - c. reconnaissant et déplorant qu'aucun accord n'ait été trouvé au sujet du projet de directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles à la fin du troisième cycle de réunions du Groupe de travail à composition non limitée, réitère son soutien à un processus inclusif et consensuel devant aboutir à un accord sur les Directives volontaires, en vue de leur présentation à la cinquante et unième session du CSA, et demande au Président d'organiser des consultations, y compris en convoquant un groupe des amis (du Président) inclusif, composé de personnes d'horizons divers, lequel se réunira pendant la période intersessions afin de réfléchir à la méthode de travail et de déterminer la voie à suivre;
 - d. prend note des observations suivantes, formulées en séance plénière:
 -
 -